



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026

Accusé de réception en préfecture
004-210400883-20260430-30-2026-DE
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Délibération n°2026-30

Thème : AFFAIRES GENERALES 5

Objet : Désignation des représentants à la Commission Communale des Impôts Directs

L'an deux mille vingt-six le trente du mois d'avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 24 avril 2026 s'est réuni s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 26 Pouvoirs : 3 Suffrages exprimés : 29

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Gérard VASSEUR, adjoint ; Karima COEURET, adjointe ; Didier MOREL, adjoint ; Charlotte SOULARD, adjoint ; Mustafa BOURICHE, adjoint ; Brigitte PLAIDY, adjointe ; Marjorie HUBEAU, conseillère municipale ; Thomas CHERBAKOW, conseiller municipal ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Thierry LABUSSIÈRE, conseiller municipal ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Laëtitia LAUGIER, conseillère municipale ; Christophe SILVESTRI, conseiller municipal ; Peggy BARON, conseillère municipale ; Sophie DELORME, conseillère municipale ; Charlène SOULIE, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Francine GIAY-CHECA, conseillère municipale ; Mathieu CURNIER, conseiller municipal ; Lucile FABREGAS, conseillère municipale ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Jean-Michel GRES, conseiller municipal ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Anaïs TOUBOULIC, conseillère municipale ; Jérémy MOREAU, conseiller municipal.

Étaient représentés :

M. Emmanuel LUTHRINGER, conseiller municipal donne procuration à M. Didier MOREL
Mm Noëlla LEDUC, conseillère municipale donne procuration à Mme Brigitte PLAIDY
M. Adrien NIMSGERN, conseiller municipal donne procuration à Mme Lorraine PRUNET

Absents excusés :

Emmanuel LUTHRINGER, Noëlla LEDUC, Adrien NIMSGERN

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Monsieur Christophe SILVESTRI a été désigné à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

VU le Code général des impôts, et notamment son article 1650 relatif à la Commission communale des impôts directs ;

VU le Livre des procédures fiscales, notamment son article R*198-3 ;

VU les articles 1503 et 1505 du Code général des impôts ;

Accusé de réception en préfecture
004-210400883-20260430-30-2026-DE
Date de réception préfecture : 07/05/2026

CONSIDERANT qu'il convient, à la suite du renouvellement du conseil municipal, de procéder à la constitution de la Commission communale des impôts directs (CCID) ;

CONSIDERANT que dans les communes de plus de 2 000 habitants, cette commission est composée :

- Du Maire ou de l'adjoint délégué, président ;
- De 8 commissaires titulaires ;
- Et de 8 commissaires suppléants ;

CONSIDERANT que les commissaires sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur proposition du conseil municipal, à partir d'une liste comportant un nombre double de candidats, soit :

- 16 noms pour les commissaires titulaires ;
- 16 noms pour les commissaires suppléants ;

CONSIDERANT que les personnes proposées doivent remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- Être âgées d'au moins 18 ans ;
- Jouir de leurs droits civils ;
- Être inscrites sur l'un des rôles d'impositions directes locales dans la commune ;
- Être familiarisées avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- D'établir la liste de présentation des contribuables appelés à siéger à la Commission communale des impôts directs, composée comme suit :

Titulaires	Suppléants
TARSAC Pascale	BLANC Dominique
GIAY-CHECA Luc	CHAUMERON Patrice
FERREREZ Franck	DECOLIERE Marcelle
MEDVESEK Denis	DOZOL Jean
FAYET Georges	QUEUGNET Jean Paul

Titulaires	Suppléants
LUTHRINGER Emmanuel	LIONS Gérard
CLEMENT Pascale	VINCENT Michel
VASSEUR Gérard	BRANDO Marc
LAUGIER Marie-Line	BARON Peggy
GALLINA Jean-Louis	LEDUC Gilles
MANCHIN Eric	DESSI Rosette
GRESPIER Jacques	ROMAN Brigitte
DUVILLE Géraldine	JOURDAN Pierre
FEREOUX Annie	BOUSQUET Philippe
BENEDETTI Michel	ANGELVIN André
MARTEL René	MERCIER Isabelle

Accusé de réception en préfecture
004-210400883-20260430-30-2026-DE
Date de réception en préfecture : 07/05/2026

- De préciser que cette liste sera transmise au directeur départemental des finances publiques, compétent pour procéder à la désignation des membres de la commission.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an
susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Éric DUBOIS




Accusé de réception en préfecture
004-210400883-20260430-30-2026-DE
Date de réception préfecture : 07/05/2026

